Décision portant nomination

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE

LA PRESIDENTE DE L'INSTITUT DE MYOLOGIE

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2018 portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2009-093
créant l'Unité Mixte de Recherche U 974 et nommant Monsieur Thomas VOIT, Directeur ;

Vu les décisions n° 2013-099 et 2014-132
Prolongeant l'Unité Mixte de Recherche U 974 et prorogeant le mandat de Monsieur Thomas VOIT ;

Vu la décision n° 2015-187
Mettant fin au mandat de Monsieur Thomas VOIT ;

Vu la décision n° 2015-188
Nommant Madame Gillian BUTLER-BROWNE directrice par intérim de l'Unité Mixte de Recherche U 974 ;

Vu la décision n° 2018-288
Mettant fin aux fonctions de directrice par intérim de l'Unité Mixte de Recherche U 974 de Madame Gillain BUTLER-BROWNE ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des partenaires ;

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56

Décident :

Article 1 : Monsieur Bertrand FONTAINE est nommé directeur par intérim de l'unité mixte UMR 974 intitulée" Centre de recherche en Myologie "jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1er septembre 2018.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE

LA PRESIDENTE DE L'INSTITUT DE MYOLOGIE

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56